



FONDATION  
**Abbé Pierre**

**30**  
**ANS**  
D'ACTIONS

## L'état du mal-logement en Ile-de-France

« Construire une région francilienne équitable et solidaire »

PARIS - 11 OCTOBRE 2022



**Marianne YVON (animatrice de la table ronde, Fondation Abbé Pierre)**

Par rapport au niveau national, la région Ile-de-France compte 24 % des logements passoires énergiques, 47 % des cas de saturnisme et 84 % des ménages prioritaires DALO à reloger.

Les dispositifs et les politiques publiques ne sont pas encore suffisants pour répondre aux besoins de logements dignes en territoire francilien. Les situations les plus graves se banalisent, avec des familles ou des mineurs isolés à la rue, dont un grand nombre en Ile-de-France. Des publics sont en situation précaire et des zones de vie sont déconsidérées.

Le Code général des collectivités publiques fixe l'ambition de la métropole du Grand Paris « améliorer le cadre de vie de ses habitants et réduire les inégalités entre les territoires qui la composent. » Selon Annie Ernaux, la ville nouvelle était censée être un lieu où chacun pourrait trouver sa place, et il est encore temps de concrétiser cet idéal.

Ce séminaire a pour ambition de mettre en lumière les initiatives portées par les acteurs publics et associatifs pour défendre la création de logements sociaux, reconnaître le pouvoir d'agir des habitants et leur capacité à se réapproprier leur cadre de vie.

Jean-Philippe GAUTRAIS, vous êtes maire de Fontenay-sous-Bois. Vous semble-t-il possible, à l'échelle d'une commune, de construire du logement social, de permettre à des publics démunis de s'y installer et de lutter contre la crise énergétique ? Quels objectifs la commune de Fontenay-sous-Bois se fixe-t-elle et de quels moyens dispose-t-elle ?

**Jean-Philippe GAUTRAIS (Maire de Fontenay-sous-Bois)**

Jusqu'à présent, il était possible de faire cela, mais je ne sais pas pour combien de temps encore en l'absence de mesures fortes de la part du Gouvernement. Annie Ernaux évoque une période d'innovation et de construction de logement, en réponse à l'appel de l'Abbé Pierre. Si tout n'était pas parfait, cela répondait à un besoin criant de sortir de la précarité de nombreuses personnes.

Peut-être vivons-nous aujourd'hui un nouveau cycle, alors même que la France est toujours la 6e puissance mondiale, au cœur de la région la plus riche d'Europe. Quoiqu'il en soit, le traitement des sujets du logement et de la précarité dépend de choix politiques.

Les nouveaux systèmes d'organisation territoriale semblent pires que les précédents, avec un éloignement des citoyens et une crise du logement sans précédent qui continue de s'amplifier.

La question du rapport à l'Etat sur le sujet du logement semble essentielle. Parfois, il faudrait simplement lui demander de faire respecter la loi. En effet, douze des treize communes de mon territoire ne respectent pas la loi SRU et sont championnes du paiement de l'amende. En revanche, ma commune compte 33 à 35 % de logement social et nous continuons d'en construire.

L'Etat dispose du pouvoir régalién, qui doit aussi s'appliquer au sujet du logement. Il doit faire respecter la loi et ne pas s'accommoder du paiement des amendes.

A Fontenay-sous-Bois, nous essayons de faire en sorte que la ville reste accessible à tous, même aux classes populaires, en poursuivant une politique attractive en termes de logement social. Dans le même temps, il est regrettable que le Gouvernement supprime 7500 places d'hébergement d'urgence alors que nous n'avons jamais eu autant besoin de places, notamment pour des femmes seules avec des enfants.

Nous avons mis en place des dispositifs spécifiques que nous développons, notamment un chargé de prévention des expulsions afin de trouver des solutions, ou des dispositifs particuliers comme l'ASSL afin de pérenniser les logements. Chacun doit assumer sa part de responsabilité, dont l'Etat. En effet, il n'est pas simple de construire du logement social, même quand on le souhaite.

La crise sanitaire a par ailleurs amplifié un phénomène, le fait que les gens sortent de moins en moins de leur logement. Ainsi, à Fontenay-sous-Bois, moins de 100 logements se libèrent chaque mois, ce qui pose problème pour les familles. J'ai des craintes à l'approche de l'hiver, tant pour ma commune que pour l'ensemble du pays, notamment concernant une extension de la crise aux copropriétés.

La régie du chauffage urbain effectue un suivi et accompagne les bailleurs sociaux dans les réhabilitations à haute performance énergétique. Néanmoins, avec 500 % d'augmentation des prix de l'énergie et en l'absence de bouclier tarifaire, la situation est problématique pour les collectivités. Si je reste optimiste, il est certain qu'il faudra se serrer les coudes, car l'hiver sera rude si le Gouvernement ne procède pas à un blocage des prix.

### **Marianne YVON**

Angèle DE LAMBERTERIE, vous êtes Directrice du développement de Plateau urbain. Comment est née l'idée de greffer sur des occupations temporaires des places d'hébergement en y associant différentes activités ?

### **Angèle DE LAMBERTERIE (Plateau Urbain)**

Plateau Urbain est une coopérative qui remobilise des bâtiments, sites et immeubles temporairement vacants ou disponibles afin d'essayer d'y installer des activités qui n'ont pas accès au marché immobilier classique, notamment des associations, artistes ou artisans. Les opérateurs d'hébergement d'urgence n'ont pas attendu pour proposer de l'hébergement dans de l'intercalaire, car ils rencontrent aujourd'hui des difficultés à inscrire les programmes d'hébergement d'urgence dans les programmes de la ville. Le rôle de Plateau Urbain est de les accompagner dans leurs projets et d'installer d'autres types d'activité autour de ceux-ci, qui sont souvent portés par des associations en lien avec le travail social, mais aussi par des artistes, artisans et acteurs de l'économie sociale et solidaire. Cette démarche permet de multiplier les activités sur les sites d'hébergement d'urgence et de mettre en place des dispositifs d'insertion professionnelle.

### **Marianne YVON**

Vous sélectionnez donc des porteurs d'activité en cohérence avec la démarche d'hébergement, ce qui montre que des passerelles peuvent exister. Par ailleurs, la notion de mixité d'usage semble être une manière pertinente de favoriser l'acceptabilité d'un projet d'hébergement au sein d'un quartier.

### **Angèle DE LAMBERTERIE**

Plateau Urbain porte des projets dans des bâtiments qui ne sont parfois pas adaptés à l'hébergement. Par exemple, il a pu s'agir d'un entrepôt de peinture à Fontenay-sous-Bois, qui a été ouvert à des artistes. Lorsque les locaux sont adaptés à l'hébergement, nous construisons le projet avec des opérateurs, Aurore par exemple. Il peut s'agir de projet local d'activité et d'hébergement d'urgence. Cette mixité d'usage est un outil intéressant d'insertion sociale et professionnelle, qui permet aussi de favoriser l'acceptabilité des projets d'hébergement dans un quartier. A titre d'exemple, le projet des Cinq Toits dans le XVIème arrondissement a mis à disposition des personnes 350 places d'hébergement et 50 locaux d'activité. Ce projet permet de créer des interactions avec le quartier et de faire entrer les riverains dans le site, ce qui peut potentiellement contribuer à améliorer sa compréhension et celle du travail social. Cela favorise également l'acceptabilité de l'inscription de ces projets dans les programmes de la ville à long terme.

### **Marianne YVON**

Mohamed RAGOUBI et Agnès DEBOULET, vous appartenez à l'association APPUII, créée en 2012 et composée d'enseignants, de chercheurs, de professionnels de la ville, de membres d'association et d'habitants. Votre objectif est de permettre aux habitants de s'approprier des projets urbains et de faire en sorte qu'ils deviennent force de proposition. Dans cette optique, vous avez mené une étude dont l'objectif était de vous interroger sur la manière dont les habitants ont vécu la relation avec leur quartier et leurs besoins durant la crise sanitaire. Que pouvez-vous nous en dire ?

### **Mohamed RAGOUBI (Association APPUII)**

L'étude a porté sur cinq quartiers prioritaires des Yvelines, dans lesquels le « ruissellement » économique est de moins en moins visible. Durant la crise sanitaire, il est apparu que les habitants de ces quartiers se sont « retroussés les manches », notamment les jeunes qui ont effectué un travail extraordinaire. Il nous a paru essentiel de mettre en lumière les associations qui se sont mobilisées durant cette période, car en l'absence de moyens, si ce n'est de la collecte de denrées, elles sont généralement invisibles.

Soulignons à ce sujet la défaillance de l'Etat, qui n'a pas anticipé cette situation. En effet, il n'a pas été prévu de « quoi qu'il en coûte » pour les quartiers populaires. Les migrants, eux aussi, ont aussi été oubliés durant cette période avec la disparition des structures sociales. D'une manière générale, ces quartiers sont caractérisés par un manque d'accompagnement des habitants. Par ailleurs, dans un contexte de montée des prix de l'énergie, le sujet est toujours d'actualité et la mission de l'Association se poursuit. Pendant la crise sanitaire, de nombreuses familles ont beaucoup hésité entre remplir leur frigidaire ou payer leur loyer, et la situation était compliquée pour celles dont les enfants n'avaient plus accès à la cantine. Nous interpellons l'Etat afin de plaider pour la création d'une structure au niveau départemental qui serait gérée par les associations qui maîtrisent le sujet des quartiers. De nombreux citoyens ont été oubliés pendant la crise sanitaire. Aussi, il est important d'essayer de travailler en amont et d'anticiper les problèmes, car la situation des quartiers populaires s'aggrave.

### **Marianne YVON**

Agnes DEBOULET, vous êtes professeure de sociologie à l'Université Paris VIII et également membre fondateur de l'association APPUII. Qui sont ces habitants qui vous saisissent, de quelle manière et pour quel projet ? Quelle est votre posture par rapport à ceux-ci ?

### **Agnès DEBOULET (Association APPUII)**

Permettez-moi de saluer la qualité des constats et de la production de données de la Fondation. Les publics qui nous saisissent ont évolué avec le temps. Les premiers étaient issus d'universités, d'écoles d'architecture et de collectifs mobilisés contre la démolition des quartiers. Au fil du temps, la situation a évolué et l'Association s'est constituée en 2012. Celle-ci fonctionne beaucoup à travers le bouche-à-oreille, avec des associations membres du réseau APPUII, qui nous contactent lorsque les habitants d'un quartier ont besoin d'un soutien au long court. Nous pouvons aussi être saisis par des collectifs d'habitants qui peuvent être indexés ou pas sur des syndicats de locataires.

Nous sommes sollicités, car nous effectuons un travail sur l'urbain articulé avec le logement.



A mon sens, les enjeux posés par la rénovation urbaine sont avant tout urbanistiques, puis architecturaux, environnementaux et de logement.

Depuis dix ans, nous avons beaucoup été sollicités à propos de quartiers en rénovation urbaine et autour des questions suivantes : « pourquoi allons-nous être démolis ? », « allons-nous être relogés ? » et « comment pouvons-nous participer à la décision ».

Plus marginalement, nous sommes sollicités par des habitants de quartiers en renouvellement urbain en ZAC ou hors ZAC. Un ouvrage sur le sujet a d'ailleurs été coécrit avec les habitants.

Nous sommes également interpellés sur des questions énergétiques, environnementales, de densité et de cohabitation ou par des personnes ayant la volonté d'être force de proposition dans leur quartier et qui souhaitent obtenir de l'aider afin de comprendre et analyser les informations. Aider à la compréhension de cet univers est un véritable enjeu.

### **Marianne YVON**

De quelle manière êtes-vous perçu par les Elus et comment vous positionnez-vous par rapport aux institutions ? Vous êtes saisis par les habitants, mais certains ne sont pas visibles. Comment prendre en compte les intérêts de ceux qui ne se manifestent pas ?

### **Mohamed RAGOUBI**

Les Elus nous perçoivent comme des personnes qui « mettent des coups de pied dans la fourmière », ce qui est une bonne chose, car il est souvent dit que les citoyens ne sont pas à même de comprendre les projets, qui seraient trop compliqués pour eux. Sur cinq villes des Yvelines, notons par ailleurs qu'une seule nous a ouvert ses portes. Les demandes des habitants sont simples : ils souhaitent être considérés et écoutés. Puisqu'ils maîtrisent l'usage de leurs quartiers, pourquoi faire appel à des architectes qui ne les connaissent pas et décident de les démolir ? La rénovation urbaine s'apparente parfois à de l'épuration, car on se débarrasse des personnes de manière violente. Pourtant, il faudrait simplement accorder aux habitants de la considération et de l'écoute.

Or, de nombreux acteurs publics ne le font malheureusement pas. Souvent, les habitants déplorent le fait qu'ils voient seulement les Elus durant les périodes électorales.

### **Jean-Philippe GAUTRAIS**

L'objectif de l'ANRU<sup>1</sup> n'est pas forcément de faire de la rénovation urbaine, mais plutôt de remettre des territoires sur le marché. Il s'agit d'une démarche économique. L'urbanisme est très technique, mais aussi éminemment politique. Souvent, l'ANRU demande de donner des terrains et impose ses logiques. Pour ma part, j'ai décidé de sortir de l'ANRU et d'imposer nos projets. Au total, nous avons ainsi détruit 50 logements qui posaient structurellement problème. Sur nos deux quartiers, nous avons construit ou reconstruit quatre équipements majeurs : une école, une crèche, une médiathèque et un centre de santé. Je partage totalement le constat selon lequel l'ANRU est aujourd'hui un outil au service du marché. Il faut donc agir en concertation avec les populations et donner des moyens pour favoriser la vie collective. Il existe des moyens permettant de rendre les lieux attractifs ; ce n'est pas en détruisant les bâtiments que l'on résout les problèmes.

<sup>1</sup>Agence Nationale pour la Rénovation urbaine

### **Mohamed RAGOUBI**

Je n'ai pas d'autre mot qu'épuration pour décrire ces destructions, car il s'agit de se débarrasser des problèmes. Je viens pour ma part du quartier de la Coudraie, le seul qui a été dessiné par ses habitants, ce qui est pertinent, car ceux-ci ont l'usage du quartier.

### **Marianne YVON**

Laurent OTT, vous êtes directeur de l'association Intermèdes Robinson et éducateur, enseignant, philosophe social et chercheur en travail social. L'objectif de l'Association est de promouvoir les initiatives socio-éducatives en dehors des institutions « classiques ». Vous intervenez dans les quartiers populaires, auprès des publics hébergés en hôtel social, bidonvilles, dans des zones et des conditions déconsidérées. Vous recourez aux pratiques et principes de la pédagogie sociale. Concernant les bidonvilles, vous dites avoir tenté d'y mener des actions et y être resté par amitié.

Vous pensiez être bouleversé par la misère, mais vous avez été saisi par les possibilités d'actions à mener en termes d'éducation sociale. Quels sont les pratiques de la pédagogie sociale et les objectifs que vous vous êtes donnés vis-à-vis des personnes rencontrées ? Comment vous positionnez-vous par rapport aux institutions ?

### **Laurent OTT (Association Intermèdes Robinson)**

Dans les années 90, l'objectif était de changer les regards sur les publics. En tant qu'éducateur, j'avais eu l'occasion de travailler en milieu ouvert et avec les publics d'une autre manière, en allant les rejoindre. En faisant ainsi, nous sommes sur le territoire des autres et nous sommes plongés dans le fait que leurs problématiques sont imbriquées. A travers cette démarche, je me suis rendu compte que le travail social avait besoin d'être revisité. J'ai en effet constaté les impasses de l'éducation nationale et le besoin de décloisonner certaines logiques.

L'association Intermèdes Robinson travaille dans le nord de l'Essonne, au sein des hôtels sociaux et des bidonvilles ayant une certaine ancienneté, ce qui permet de constater que les problématiques de logement sont des problématiques de sous-habitation. Nous parlons ici d'une population qui ne parvient pas à être visible. Par exemple, inscrire des enfants des bidonvilles dans les écoles relève d'un parcours du combattant, car les villes mettent en place de nombreuses conditions dans le but d'attendre l'expulsion des personnes, qui ne tarde jamais. Le problème est ainsi déplacé et n'est jamais résolu. La plupart des administrations font leur travail, mais ne voient pas ce qu'il advient ensuite et le fait qu'elles contribuent à une logique sans fin. A notre époque, le sans-abrisme est ainsi produit à tout moment par les institutions.

Une machine à produire de la désinsertion fonctionne à plein régime, ne connaît pas la crise et accélère sa cadence. Il est certain que la dématérialisation, la crise sanitaire et les institutions ont permis le décrochage. En effet, combien d'appels sont-ils nécessaires, aujourd'hui, pour joindre un interlocuteur à l'accueil d'une institution ? A notre époque, une partie de la population n'est pas accompagnée ou prise en compte par ces institutions. Nous travaillons beaucoup à partir des enfants, qui font ce travail de lien, de demande d'aide et d'assistance et sont les émissaires de leurs familles.

Des centaines d'enfants n'ont qu'un accès décousu aux institutions. Ce qu'apporte la Fondation Abbé Pierre est important pour rendre visible ce travail.

Nous organisons des ateliers socio-éducatifs de rue, toujours sur le même lieu et le même jour de la semaine à la même heure. Nous sommes au contact des enfants et grâce à notre ancienneté, nous connaissons les publics. Par exemple, nous faisons désormais beaucoup de cuisine de rue et de distribution alimentaire, notamment grâce à un food truck. Un important travail de soins immédiats est par ailleurs nécessaire dans les bidonvilles, mais il n'est malheureusement pas mené.

### **Marianne YVON**

Frédérique KABA, vous êtes directrice des Missions Sociales de la Fondation Abbé Pierre, qui œuvre aux côtés des personnes mal logées et assure un rôle de catalyseur afin de passer d'une logique de l'action à celle de la transformation sociale.

### **Frédérique KABA (Fondation Abbé Pierre)**

La Fondation a la chance de pouvoir agir autour de 800 à 1 000 projets. 25 millions d'euros ont été engagés cette année afin de soutenir des projets avec des associations pour lutter contre le mal-logement et l'exclusion. Se pose la question de l'oubli et de l'invisibilisation des habitants des quartiers populaires, qui les désapproprie de la possibilité de s'exprimer et d'être acteur des projets. Depuis longtemps, la Fondation a engagé un travail autour de la participation des personnes, l'objectif étant de trouver des moyens d'un possible travail avec l'altérité dans la co-construction des projets afin de générer des solutions équitables avec les personnes.

Cette démarche renvoie à une culture commune, qui est issue des ordonnances de 1945, celle du projet de société qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, qui cherchait à rééquilibrer les situations inéquitables et à permettre aux personnes de trouver ensemble des solutions pour résoudre les problématiques du quotidien. La Fondation est en tension avec les politiques publiques, mais s'est aussi intéressée à la question des solidarités démocratiques. L'Abbé Pierre a construit une communauté dans un contexte tendu et dur.

Par ailleurs, ce n'est pas parce que les publics ont accès au droit qu'ils savent l'utiliser. Aussi, l'équité consiste à équiper les autres afin de leur permettre de s'inscrire dans un dialogue équitable et équilibré. Les habitants sont dépossédés de ce qu'ils ont pu mettre en œuvre, dans des difficultés énormes.

Concernant la notion de création de passerelles, c'est parce que nous faisons ensemble et que nous avons des parcours différents que le regard peut changer. C'est en effet en étant ensemble chaque jour et en résolvant des problématiques que nous avançons. Au sujet des notions d'invisibilité et d'ajustement, la crise sanitaire a montré que de nombreuses familles étaient au bord du précipice et de la rupture en raison d'un renforcement de l'isolement — ce qui a démontré le besoin de résoudre des problématiques au plus proche de soi. Cette culture-là ne s'est pas perdue et il serait intéressant que les institutions acceptent cette notion et la prennent en compte.

### Laurent OTT

Dans l'Essonne, les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) s'éloignent de plus en plus des populations et abandonnent la polyvalence de secteur. Celles-ci nous renvoient ces publics dont elles ne s'occupent pas et dans le même temps, nous ne sommes pas soutenus par le Département. Le social semble être un objet « mercial » dont personne ne veut s'occuper. Les maires craignent en effet que prendre en charge ce sujet leur fasse perdre les élections. Il existe donc une sorte de surenchère consistant à mettre ce sujet à l'écart comme s'il portait malheur.

Nous avons l'impression que les pouvoirs publics se reposent de plus en plus sur le service social, qui se transforme en château de sable. Par exemple, une MDS de l'Essonne compte six postes à pourvoir sur 24, ce qui l'empêche de faire un travail de qualité. Au sein d'une association, si nous disposons d'un confort de travail, nous souhaitons que le département prenne davantage ses responsabilités, car l'Etat se défait beaucoup sur les appels à projets et le privé. Son objectif pourrait être de fusionner les MDS et de rendre le service de moins en moins accessible aux publics, alors que certains habitent dans des zones mal desservies. S'il est toujours possible de mener des projets, tant que l'Etat ne prendra pas ses responsabilités, la situation sera problématique.



## Frédérique KABA

Il manque 50 000 travailleurs sociaux dans les collectivités territoriales. Ce problème est apparu cinquante ans auparavant et la volonté de travailler dans le secteur s'émousse. Il existe pourtant des territoires qui expriment du désir, de la vivacité et de l'envie. Pendant la crise sanitaire, 400 projets ont été soutenus et 10 millions d'euros ont été engagés.

D'une manière générale, il est regrettable que l'Etat ait délaissé le secteur de l'action sociale. Cette logique a débuté des décennies auparavant, mais pèse lourd aujourd'hui.

### Intervention du public

*Merci pour ce débat qui est clair. Chaque intervenant donne des clés et des solutions à travers ce qu'il fait. En effet, nous nous sommes retroussés les manches dans les quartiers et un important travail a été fait auprès des habitants. Nous n'avons jamais autant appris qu'en côtoyant les personnes en difficulté. A travers ma prise de parole, je remercie les intervenants et la ville de Trappes pour son soutien, ainsi que la Fondation Abbé Pierre, qui me permet de mener des actions avec mes bénévoles.*

## Jean-Philippe GAUTRAIS

L'action au niveau d'une commune a toutefois une limite, car il est nécessaire que s'exprime une volonté politique, que des moyens soient mobilisés et qu'un travail soit fait au quotidien. Se pose également la question de la manière dont l'Etat accompagne la réflexion sur le fait de rendre visible les invisibles, de tendre la main et de ne pas sans cesse confier les sujets brûlants à d'autres. Avec Aurore, nous avons ouvert un centre d'accueil pour les migrants, un centre d'accueil de jour et une pension de famille. Nous exprimons cette volonté, bien que nous rencontrions une difficulté sur les bidonvilles et les populations roms.

Il serait nécessaire que l'ensemble des acteurs se réunissent et que l'Etat porte ces questions, afin de traiter les sujets d'une manière forte. Nous avons abandonné l'aménagement du territoire, les logiques néolibérales s'accroissent et pèsent sur les collectivités territoriales. La question de la solidarité doit aussi être posée, avec un certain nombre de règles. Les crises nous obligent à évoluer.

A Fontenay-sous-Bois, sur le sujet de l'alimentation, nous avons fait bénéficier les associations de notre logistique afin d'apporter des solutions. Cela a permis d'atteindre des publics que nous ne parvenions pas à atteindre auparavant. Les crises nous obligent à trouver des solutions, à sortir du confort de l'institutionnalisation. Si le rôle de la puissance publique n'est pas toujours simple, certains choix politiques ne semblent pas aller dans le bon sens et sont inquiétants. Nous pensons que pour vivre décemment, chacun doit pouvoir trouver sa place dans la société.

### Intervention du public

*L'Etat doit donc faire respecter la loi SRU. Nous connaissons tous les effets néfastes de l'attraction métropolitaine et la tension que cela crée sur le logement. Un problème spécifique à la métropole de Paris est néanmoins son invisibilité. Où est-elle ? Que fait-elle ? Elle n'a pas de compétence logement et ne l'exerce pas. Serait-elle en mesure de le faire réellement ? Tout est mal imbriqué, nous ne comprenons pas. La Métropole de Lyon fonctionne différemment, car elle est un département et est donc dotée d'un véritable rôle politique. La métropole du Grand Paris pourrait-elle évoluer vers ce modèle ?*

## Marianne YVON

La métropole du Grand Paris aurait donc échoué à redistribuer les cartes, à répartir les ressources et à imposer ce sujet ?

## Jean-Philippe GAUTRAIS

Je pense que tel n'était pas son objectif, qui consistait plutôt à concurrencer les grandes métropoles mondiales comme Londres ou Tokyo.



La question des politiques publiques au service des personnes dans les territoires ne semble pas vraiment l'intéresser.

### **Intervention du public**

*Je travaille pour ma part sur les questions d'organisation collective des personnes au sein de la Fondation Abbé Pierre. J'ai compris que nous nous inscrivions dans une production d'espaces technocratiques avec une désinsertion plus rapide que l'insertion. La crise existe à l'échelle mondiale depuis longtemps. Cet enjeu consistant à retrouver des espaces pour faire société, nous ne le retrouvons pas forcément dans l'expression démocratique. Il est important de continuer à travailler de manière transversale et de croiser les expertises.*

### **Marianne YVON**

Laurent OTT, comment mettez-vous au service d'autres territoires et associations votre expérience, vos outils et solutions ?

### **Laurent OTT**

Notre équipe est constituée pour une part de personnes ayant connu les conditions de vie des publics auprès desquels nous intervenons, et nous accueillons des jeunes en service civique. Nous sommes sollicités par de nombreuses organisations. Aujourd'hui, les centres sociaux s'interrogent quant à l'élargissement des publics. Le sujet consiste à passer d'une logique de « travailler dehors » à « travailler autrement ». L'échelon municipal est aujourd'hui le plus compliqué, car nous y occupons un espace qui peut être considéré comme dangereux par les Elus, qui ont tendance à vouloir faire disparaître ce qu'ils ne peuvent contrôler.

### **Marianne YVON**

Agnès DEBOULET, quelles sont les logiques qui sous-tendent la question du pouvoir d'agir et la capacitation des habitants ? Quelles sont les limites et difficultés dans l'approbation par les habitants ?

### **Agnès DEBOULET**

Le travail doit être fait avec les collectivités territoriales qui ont le pouvoir de décision. L'Association a été saisie à Saint-Denis, à la demande du conseil citoyen pour effectuer une étude sur les incendies en centre-ville et les risques sur les personnes. Ce travail a été fait en étroite collaboration avec les services municipaux et le conseil citoyen. Nous vivons une crise de confiance et nous mettons parfois des mois à être acceptés comme des personnes qui travaillent avec et pas contre les habitants. Dans ce contexte, le moindre financement par les collectivités territoriales semble suspect. Sur cette question, il est nécessaire d'allouer des moyens à un accompagnement professionnel qui serait neutre.

Concernant la méthodologie, soulignons le rôle des universités, qui inspirent de la confiance dans les territoires, car elles peuvent être dans une posture de neutralité. Nous pouvons faire confiance aux habitants pour aller jusqu'au processus de codécision, mais cela est consommateur de temps. Par ailleurs, quand une municipalité fait appel à un architecte, l'accompagnement des habitants n'est pas pris en compte. Cette division du travail est problématique. De plus, l'accompagnement est vécu avec suspicion, car perçu comme une aide aux projets de la municipalité. Il serait nécessaire de disposer de moyens institutionnels et de garanties, par exemple à travers un fonds dédié à ce type de processus d'accompagnement.

### **Mohamed RAGOUBI**

En Allemagne, les architectes, urbanistes et habitants discutent ensemble des projets. En France, l'article 3.1 des chartes de l'ANRU oblige à mettre en œuvre la co-construction, mais il n'est pas respecté. La loi doit être appliquée.

### **Marianne YVON**

En conclusion de cette première partie, notons qu'un ouvrage a été coécrit par les habitants de Fresne, « Lutter pour la cité », qui paraîtra prochainement.



*Être humain !*

**AGENCE RÉGIONALE ILE-DE-FRANCE**

78-80, rue de la Réunion 75020 PARIS

Tél. : 01 44 64 04 40

Contact : [ile.de.france@fondation-abbe-pierre.fr](mailto:ile.de.france@fondation-abbe-pierre.fr)